

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DES MERVEILLES SARL » en abrégé « SDM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - RIVIERA
2 - RUE DES JARDINS, NON LOIN DE LA BANQUE SGCI - EN
FACE DE L'ESPACE GRACE EMMANUELLA - LOT 228, ILOT
27, Lot 228, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 03/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DES MERVEILLES SARL »
en abrégé « SDM »

Objet : BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS – FOURNITURES DE
MATÉRIEL DE CONSTRUCTION – L'IMMOBILIER -
ENTRETIEN - IMPORT/EXPORT – DIVERS

Aussi la prise de participations en Côte d'Ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - RIVIERA 2 - RUE DES JARDINS, NON LOIN DE LA BANQUE SGCI - EN FACE DE L'ESPACE GRACE EMMANUELLA - LOT 228, ILOT 27, Lot 228, Ilot 27

Dirigeant(s) M ZLANGO GOUANDA ROBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12987 du 12/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77005/GTCA/RC/2024 du 12/12/2024

